

L'étude qui met en lumière la vie des sols viticoles

En diagnostiquant les parcelles de 52 vigneron de Provence, EcoVitiSol a permis de mieux comprendre l'effet des modes de culture sur la biologie du sol. Une première en région.

« Vous êtes carencés en matière organique ». Voilà qui s'appelle enfoncer des portes ouvertes dans le vignoble de Provence, où la fraction de matière organique est de 1,08 %, alors qu'en France, les sols cultivés abritent 2 % de ce mélange d'humus, de débris de végétaux, racines, animaux en décomposition. Un véritable coffre-fort qui permet la fertilité spontanée des sols par l'activité du monde microbien.

À l'occasion de la restitution de l'étude EcoVitiSol Provence, au château Sainte-Roseline (Les Arcs), le biologiste Marc-André Selosse, professeur au muséum d'histoire naturelle à Paris, était aussi là pour ça. Rappeler les fondamentaux de la vie des sols, un peu oubliés après des décennies de mécanisation du vignoble et de recours aux produits phytosanitaires.

« Le labour, un holocauste »

« Par le labour, les sols ont perdu 50 % de leur matière organique depuis 1950. Le labour tue les herbes, mais aussi les micro-organismes, les champignons qui participent de la vie du sol, c'est un holocauste. Si vous n'aimez pas vos petits-enfants, vous vous en foutez, mais si vous avez envie qu'ils continuent à faire du bon pinard, ce n'est pas pareil », pointait non sans provocation le scientifique, devant 280 vignerons.

Avec le dérèglement climatique, la question est au cœur des préoccupations des vignerons de Provence, engagés dans la reconquête de la qualité microbologique de leurs sols comme moyen de lutte contre l'érosion



Les sols viticoles font l'objet d'une étude poussée. En médaillon, Lionel Ranjard (à gauche), aux côtés d'Olivier Devictor, vigneron au domaine de la Sanglière et président de l'appellation Côtes de Provence La Londe, lors des prélèvements réalisés pour EcoVitiSol. (Photos I. F. et DR)

ou la sécheresse. Que l'on soit en bio, en biodynamie, ou en culture conventionnelle raisonnée (avec chimie), faut-il enherber, quels couverts végétaux favoriser, quelle matière organique privilégier pour amender ses sols ? Les pistes sont nombreuses, et certaines questions encore sans réponse. Le syndicat des Côtes de Provence a donc souhaité réaliser une première expertise sur la vie des sols selon les trois modes de culture,

grâce aux dernières recherches scientifiques : le programme EcoVitiSol, lancé en 2019 par l'Inrae de Dijon à l'initiative de Lionel Ranjard, directeur de recherche en agroécologie.

La Provence, bon élève

Le diagnostic, qui a impliqué 52 vignerons de l'appellation Côtes de Provence, concerne 63 parcelles, 23 en conventionnel, 22 en agriculture biologique (AB) et 18 en biodynamie :

49 % des parcelles présentent une bonne qualité microbiologique, mais 11 % sont dans un état critique.

« C'est comme une analyse de sang. Chaque vigneron a reçu une note moyenne nationale, cela permet de savoir si l'on est dans les clous et comment s'améliorer », explique Christophe Deffilippi, directeur technique du château des Bormettes, à La Londe. Bien qu'enherbée, sa parcelle de 3 hectares « ne montrait visuelle-

ment aucun problème. EcoVitiSol a révélé un seuil critique en matière organique, c'est un problème en profondeur qu'il va falloir corriger », explique-t-il.

Révéler ce qui ne se voit pas, c'est la grande force d'EcoVitiSol. « Cela permet d'avoir une validation scientifique pour conforter nos choix de techniciens », renchérit Jean-Jacques Balikian, directeur de l'appellation Côtes de Provence Sainte Victoire, un vignoble fortement impliqué dans l'étude EcoVitiSol (16 parcelles analysées).

La biodynamie mise à mal

Quitte à chahuter les idées reçues. En Provence, la bio est classée devant l'Alsace et la Bourgogne, mais la biodynamie sort mauvais élève. Une surprise, alors que les précédents résultats d'EcoVitiSol révélaient, dans ces deux vignobles, une amélioration significative des indicateurs biologiques du sol en agriculture biodynamie. « Le sol est résilient, il conserve la mémoire des pratiques longtemps après que celles-ci ont été modifiées. La Provence est un territoire jeune pour ce mode de culture, les 18 parcelles diagnostiquées, sont cultivées selon les préceptes de la biodynamie depuis cinq ans seulement », éclaire Cyril Zappellini, ingénieur de recherche Inrae.

Selon cet expert, EcoVitiSol permet de « se dégager d'itinéraires idéalisés. On est dans du concret, en tant que scientifiques, nous ne mesurons pas l'influence des planètes ». Pour la biodynamie, il faudra donc revenir.

IDELETTE FRITSCH
ifritsch@nicematin.fr

Antoine Mathias : « Avec Terra Apera, la suite d'EcoVitiSol est déjà engagée »

Premier acte de reconquête de la vie des sols viticoles de Provence, le diagnostic d'EcoVitiSol. L'acte 2 est déjà engagé au sein des Côtes de Provence, avec le projet Terra Apera (protéger la terre en provençal). Explications avec Antoine Mathias, responsable développement durable au syndicat des Côtes de Provence.

Pourquoi mettre en place ce projet « Terra Apera » ?

Nous voulions donner une suite à EcoVitiSol, pour inciter les vignerons à s'engager dans une gestion durable de leurs sols. Aujourd'hui, par exemple, ceux qui souhaitent enherber leurs vignes testent, chacun dans leur coin, différents couverts végétaux. L'ambition de Terra Apera est d'avancer en coopération, grâce à des parcours d'expertise et d'accompagnement,

adaptés à chaque vignoble.

Comment allez-vous régénérer les sols viticoles ?

Tous les sols ne sont pas morts. L'objectif de Terra Apera est de stocker plus de carbone dans les sols, en travaillant sur trois leviers : l'optimisation du travail des sols, les couverts végétaux et l'apport de matières organiques.

Comment y parvenir ?

Le changement des pratiques commence par le diagnostic : les expertises du sol vont se poursuivre, avec le laboratoire Celestia-lab, fort de 30 ans d'analyses en biologie des sols. Concrètement, sur le terrain, chaque vigneron pourra réaliser un premier diagnostic de sol centré sur la problématique carbone sur une de ses parcelles. Il participera ensuite à deux

jours de formation, des ateliers, pour interpréter les résultats et comprendre la problématique de son sol. De retour chez lui, il aura ainsi les clés pour mettre en œuvre des pratiques adaptées à son vignoble.

Le projet a été initié en 2023. Les premiers résultats sont-ils encourageants ?

En 2023, soixante-deux

vignerons se sont engagés, à titre d'essai, dans le programme. Terra Apera se poursuit en 2024, avec déjà six groupes constitués d'environ dix-quinze vignerons, auxquels s'ajouteront cinq autres groupes en 2025. En trois ans, cela représente plus de 250 vignerons et viticulteurs sensibilisés à un changement des pratiques.

I. F.